



MAIRIE de SAINT-EMILION

Département de la Gironde Arrondissement de Libourne
BP 101 33330 SAINT-EMILION Tél. 05 57 24 72 09 Fax 05 57 24 89 17
accueil@ville-stemilion.fr www.saint-emilion.org

Chers parents,

Faisant suite à l'intervention du 1er Ministre relative à la levée du confinement le 11 Mai prochain, la Collectivité poursuit ses travaux préparatoires destinés à organiser la reprise de l'école dans les meilleures conditions possibles.

La pause méridienne fait parties des éléments sur lesquels nous devons anticiper d'ici le 11 Mai.

Aussi, je vous prie de bien vouloir me faire connaître votre intention de nous confier ou non votre / vos enfants dès la rentrée du 12 Mai (le 11 Mai s'apparenterait à une journée pédagogique selon nos informations). Votre réponse est souhaitée pour le 4 Mai, délai de rigueur par voie de courriel à l'adresse électronique suivante : accueil@ville-stemilion.fr ou par téléphone au 05.57.24.72.09.

Je profite de cette enquête pour vous assurer de l'engagement plein et entier des personnels communaux dont la mission est d'assurer une hygiène optimale des locaux et des matériels. Ils obéissent à un protocole précis et strict sur le plan sanitaire.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite bon courage dans ces moments si particuliers.

Sandrine MARI
Directrice Générale des Services
MAIRIE DE SAINT-EMILION

